



FUTUROSUD
SPORT ANIMATION TOURISME

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CONDITIONS FINANCIERES RELATIVES AU STATUT D'APPRENTI(E)

L'assiette mensuelle est calculée sur la base de 151,67 fois

le montant du SMIC brut horaire (9,76 €), soit 1 480,27 €

Valeur au 01/01/2017

JANVIER 2017

document non contractuel

**Coût annuel d'un jeune en apprentissage en contrat sur deux ans
+ changement de tranche et pourcentage le mois suivant la date d'anniversaire**

Age du jeune	de 18 ans à 20 ans		de 21 ans à 25 ans	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Année de formation				
Salaire mensuel (*)	41% du SMIC	49% du SMIC	53% du SMIC	61% du SMIC
151,67h/mois	606,91 €	725,33 €	784,54 €	902,96 €
Salaire annuel				
1 820h/an	7 282,92 €	8 703,96 €	9 414,48 €	10 835,52 €
Depuis le 01/07/2014 - Prime versée dans les 3 mois après le démarrage de la formation				
Prime à l'embauche < 250 salariés n'ayant pas eu d'apprentis en N-1 et versée pour 1 seul apprenti	effectif 1000		1000	
Primes de soutien versées à l'issue de chaque année de formation sous réserve de l'assiduité et de la présence à l'examen				
Soutien à l'effort de formation effectif < 11 salariés	1000	1000	1000	1000
1 820 h/an	Coût total d'un apprenti par an			
	5 282,92 €	7 703,96 €	7 414,48 €	9 835,52 €

(*) sauf conditions particulières (accord de branche ou convention collective) et SECTEUR PUBLIC (+10% pour niveau IV et +20% pour niveau III et FORMATION PAYANTE)

EXONERATION QUASI-TOTALE des charges patronales et salariales	
De 1 à 11 salariés	Reste dues : Accidents du Travail, Maladies Professionnelles et Retraite Complémentaire

EXONERATION des charges patronales et salariales	
Plus de 11 salariés	Part patronale : Retraite complémentaire Assurance-chômage Contribution Solidarité pour l'Autonomie Cotisation : FNGS-FNAL Transport

AIDE CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) Pour les clubs adhérents à une Fédération sportive
SOUS CONDITIONS 2000 € la première année 3000 € la seconde année

CFA FUTUROSUD/ARFAMSTA
Métiers SPORT, ANIMATION, TOURISME

B.P. 51519 - 7 rue de la République – 13471 Marseille CDX 02

Tél : 04 96 11 56 40 - Fax : 04 91 90 88 39

E.mail : cfa@futuresud.org - Site : www.futuresud.org

N° formateur : 93 13 07866 13 – SIRET : 414 309 138 0 00 25 - APE 8532Z

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur